

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CLUB INNOVATION SANTE

Code ISIN : FR0013451473
Fonds Commun de Placement
Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance nette de frais supérieure à la performance des marchés d'actions internationaux des pays membres de l'OCDE sur la durée de placement recommandée de cinq ans, en profitant du dynamisme des actions du secteur de la santé, selon le gérant. A titre indicatif, l'indice composite composé de 50% JP Morgan Med Tech index (JP1MTC), de 25% MSCI World Healthcare Net Total Return EUR Index, et de 25% S&P Biotechnology Select Industry Index (SPSIBITR), calculé dividendes net réinvestis, peut être utilisé a posteriori pour apprécier la performance du fonds. La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, aucune contrainte n'est appliquée. La performance du fonds pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de l'indice composite ci-dessus.

La stratégie d'investissement du fonds repose sur une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions, cotées sur les marchés boursiers, de sociétés du secteur de la santé produisant des médicaments et des dispositifs médicaux pour thérapies humaines. Le gérant de l'OPCVM sélectionne des titres qui, après l'analyse de critères qualitatifs (stratégie, potentiel de croissance...) et quantitatifs (structure du bilan, liquidité des actions...), présentent des perspectives positives de revalorisation du prix du titre, selon l'analyse du gérant. La zone géographique d'investissement de l'OPCVM est mondiale.

Le gérant du fonds s'assure que le portefeuille respecte à tout moment les expositions suivantes :

- 90% à 100% de l'actif net du fonds aux marchés actions des pays membres de l'OCDE ;
- 0% à 5% de son actif net en actions de micro-capitalisations (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros) ;
- 0% à 10% de son actif net en OPCVM/FIA des classifications AMF suivantes : fonds monétaires à valeur liquidative constante de dette publique, fonds monétaires à valeur liquidative à faible volatilité, fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme, fonds monétaires à valeur liquidative variable standard.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

Le fonds pouvant être investi en actions de sociétés internationales de pays membres de l'OCDE, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change peut porter sur 100% de l'actif net du fonds.

Le fonds ayant opté pour la capitalisation des revenus, le résultat net et ses plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La souscription initiale minimum est de 10 parts. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

à risque plus faible,

à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète principalement le risque lié à son exposition aux marchés actions. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

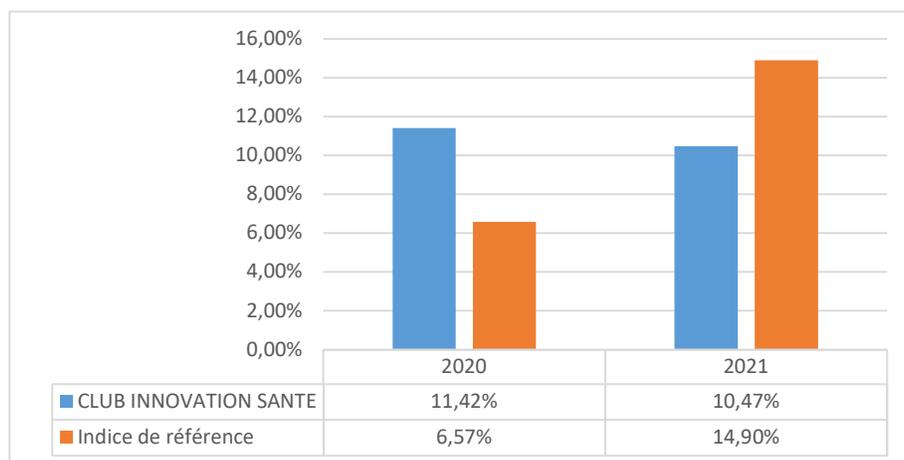
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	4,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	0,00%	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	0,96%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus du présent OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 6 décembre 2019.

L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2022.**